

Décision n° EI-2024 - 27 portant sur l'accréditation du doctorat WASCAL Changement climatique et agriculture délivré par l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou et l'Université des sciences, techniques et technologies de Bamako, Mali

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un doctorat à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEL_20220407 du 12 mai 2022 relative à l'évaluation/accréditation de 7 formations, délivrées par des centres de formation et de recherche affiliés au réseau WASCAL répartis dans 7 pays d'Afrique subsaharienne ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 avril 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que le doctorat WASCAL Changement climatique et agriculture délivré par l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou et l'Université des sciences, techniques et technologies de Bamako, Mali, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE DU DOCTORAT

Le doctorat Changement climatique et agriculture s'attaque à des défis sociétaux et scientifiques très pertinents. Le programme adopte une approche large de l'agriculture et favorise un angle multidisciplinaire qui est tout à fait approprié pour aborder l'agriculture durable dans le contexte du changement climatique. Hébergé par l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée de Katibougou, le programme s'aligne bien sur l'expertise thématique de cette institution, tandis que son affiliation à l'École doctorale des sciences et technologies du Mali garantit sa reconnaissance au Mali et dans le réseau WASCAL au sens large. Soutenu par des experts nationaux et internationaux issus de partenaires académiques et scientifiques clés, le doctorat bénéficierait de liens plus forts et plus explicites avec les acteurs socio-économiques afin d'améliorer la pertinence de sa recherche et de sa formation. Le succès de sa politique de publication est variable d'un étudiant à l'autre, avec un taux de publication louable. La consolidation de la politique et du soutien à la mobilité internationale est nécessaire pour faciliter la visite des étudiants à l'étranger, ce qui laisserait plus de temps pour le travail sur le terrain.

CRITÈRE 2 : LES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES DOCTORANTS

Les dispositions en matière de formation, d'accueil et de supervision sont bien conçues et conformes aux normes WASCAL, établissant un bon équilibre entre l'équipe locale du doctorat et les partenaires extérieurs. Une révision complète du programme de formation est nécessaire pour renforcer les compétences méthodologiques essentielles et aborder les sujets émergents. Le processus de maturation et de validation du projet de recherche est clairement décrit pendant le semestre de formation. Plusieurs étudiants rencontrent des difficultés avec leur travail de terrain ou la supervision de leur thèse, ce qui entraîne des retards importants dans la soutenance de leur doctorat. Il est essentiel d'accorder la priorité à un soutien plus étroit et personnalisé de la part des superviseurs et de l'équipe de direction afin de résoudre efficacement ces problèmes. Le financement de la recherche des étudiants bénéficierait d'une plus grande flexibilité en fonction des exigences de leur travail sur le terrain. À cette fin, des budgets prévisionnels pourraient être définis dans leur protocole de recherche afin de permettre les ajustements nécessaires.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DU DOCTORAT

Le doctorat Changement climatique et agriculture a attiré une centaine de candidats dans sa dernière promotion, ce qui est considérable si l'on considère que seules 11 places étaient disponibles. Toutefois, le ratio hommes-femmes est déséquilibré et aucune analyse quantitative de l'attractivité du programme n'a été réalisée. Certains doctorants subissent des retards importants dans l'achèvement de leur doctorat et leur situation n'est pas entièrement prise en compte. Les diplômés ont réussi à trouver des emplois dans le secteur universitaire, bien qu'une extension à d'autres secteurs puisse être envisagée pour renforcer l'impact du doctorat.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU DOCTORAT

Le doctorat Changement climatique et agriculture bénéficie du système d'assurance qualité de son université d'accueil et devrait s'en servir pour améliorer la qualité de son programme de formation, analyser les candidatures et suivre les carrières de ses diplômés. Le conseil consultatif devrait adopter une approche plus proactive à cet égard, en impliquant des représentants des doctorants. Des mesures de renforcement des capacités pourraient également être envisagées pour améliorer les compétences des professeurs et des superviseurs.

Article 2

Le doctorat WASCAL Changement climatique et agriculture délivré par l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou et l'Université des sciences, techniques et technologies de Bamako, Mali, est accrédité pour une durée de trois ans, à compter de la présente décision, prolongeable pour deux ans sous condition d'un suivi qui pourra comporter une visite sur site.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Fournir aux doctorants un soutien plus étroit et personnalisé de la part des directeurs de thèse et de l'équipe de gestion du SGP afin de réduire les retards dans la réalisation de la thèse.
- Réviser le programme de formation initial de six mois avec la participation de toutes les parties prenantes (professeurs, partenaires socio-économiques, étudiants, anciens étudiants et autres) afin de mettre l'accent sur les sujets émergents, d'inclure davantage de visites sur le terrain et de travaux pratiques, et d'offrir une approche modulaire.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques pour favoriser l'interface science-pratique dans la phase de conception des projets de recherche, tout au long du programme et dans l'intégration des anciens étudiants sur le marché du travail.
- Envisager un financement flexible pour le travail de terrain des étudiants, avec des estimations provisoires des coûts de recherche incluses dans la maturation et la validation du protocole de recherche (similaire à d'autres programmes WASCAL).
- Introduire une politique de soutien à la mobilité internationale, en facilitant les visites à l'étranger et en accordant plus de temps pour le travail sur le terrain.
- Déployer un système d'assurance qualité pour suivre les candidatures, accroître l'attractivité du programme, en particulier auprès des femmes, et étudier les parcours professionnels des diplômés.
- Définir une politique de publication cohérente et efficace, et améliorer le soutien aux doctorants dans le processus de publication.
- Apporter un soutien accru aux étudiants en ce qui concerne la collecte ou l'accès aux données, avec l'aide du centre de compétence WASCAL en particulier.
- Encourager la formation et favoriser le développement de carrière des enseignants et des superviseurs.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

Le président par intérim
signé
Stéphane LE BOULER